

28/4)

Subventions diverses

- M. PARIS, à cette occasion, demande s'il ne serait pas possible d'attribuer une petite subvention, si minime soit-elle, aux Sportifs qui ont monté un Club tout récemment à Paris, afin de leur permettre de s'équiper. D'ailleurs, un appel a été lancé à la Radio et dans la Presse par différents Sportifs.

M. PARIS demande à la Municipalité de faire un geste en leur faveur...

- M. GALLARD renouvelle également sa demande de subvention pour les Colonies de vacances, et signale les difficultés qui se sont présentées aux organisateurs cette année.

- M. EVAN rappelle également la subvention qui devait être attribuée au Comité National en Souvenir de Verdun.

- LE MAIRE demande au Conseil de l'autoriser à répartir en réunion d'Adjointe le montant de la subvention qui serait encore disponible, entre les divers groupements ou sociétés qui en ont fait la demande. Sa proposition est retenue à l'unanimité.

M. CADET :

Monsieur le Maire,

Je vous avais fait part il y a quelque temps de la requête formulée par le Président de l'Association des Etudiants en Droit, tendant à obtenir un local afin d'y organiser un "Foyer".

LE MAIRE : je vous avais en effet parlé d'un local (à l'étage du Grand Marché) qui était utilisé par l'Harmonie Municipale et qui pouvait éventuellement être disponible. Mais ce local ne pourrait être mis à la disposition des étudiants que s'ils désirent s'y réunir de temps à autre, mais non pour y créer un Foyer.

M. CADET : les Etudiants en Droit aimeraient créer un vrai Foyer car lorsqu'ils ont été reçus à Madagascar, ils ont été particulièrement bien accueillis par les étudiants de Tananarive. Ils aimeraient donc pouvoir les recevoir à leur tour.

Le Maire : nous pourrions toujours envisager la possibilité de leur organiser une réception à la Mairie...